

Violences Sexistes et Sexuelles dans le baguage :

Tous et toutes impliqués-es

Cet outil part d'un constat : la formation des aides-bagueur-ses réunit quasiment autant de femmes que d'hommes, mais cette parité chute par la suite, les femmes ne représentent plus que 5% des bagueur-ses généralistes.

Une des causes identifiées sur laquelle nous pouvons agir : les phénomènes de VSS. L'enquête réalisée en 2025 révèle que **21% des répondant-es disent avoir déjà été victimes ou témoins de violences sexistes et sexuelles dans le cadre de leur activité de baguage.**

Le baguage d'oiseaux est une activité de terrain qui repose sur la coopération et la confiance. Pour que cette expérience reste enrichissante et sécurisante pour tous et toutes, voici un outil pour vous aider à identifier et réagir face aux situations discriminatoires et aux violences **vous concernant, ou dont vous êtes témoin.**

L'échelle présentée au verso n'est pas exhaustive : toute situation générant du malaise doit être traitée. Il n'est pas normal de ressentir de l'inquiétude ou d'avoir la boule au ventre lors d'une session de baguage.

Je suis victime ou témoin : que faire ?

- J'interviens pour faire cesser la situation, je soutiens la personne ciblée, je m'assure qu'il ou elle est en sécurité.
- Je ne reste pas isolé-e, je vais chercher de l'aide. J'en parle à une personne de confiance : un-e personne référente, un-e autre bagueur-se ou aide-bagueur-se de confiance.
- Je documente les faits : je note les dates, lieux, propos tenus, personnes présentes. Cela pourra être utile en cas de démarches ultérieures.

Qui contacter ?

Vous trouverez des contacts de personnes référentes, d'associations spécialisées ainsi que des ressources via le QR code ci-dessous ou sur [ce lien](#) :



Que dit la loi ?

Outrage sexiste – art. 621-1 du code pénal

Imposer à une personne tout propos ou comportement à connotation sexuelle ou sexiste qui soit porte atteinte à sa dignité en raison de son caractère dégradant ou humiliant, soit crée à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante.

Harcèlement sexuel - art. 222-33 du code pénal

Imposer à une personne, de façon répétée, des propos ou comportements à connotation sexuelle ou sexiste qui soit portent atteinte à sa dignité en raison de leur caractère dégradant ou humiliant, soit créent à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante.

Agression sexuelle - art. 222-22 du code pénal

Tout acte sexuel non consenti commis sur la personne d'autrui ou sur la personne de l'auteur ou, dans les cas prévus par la loi, commis sur un mineur par un majeur.

Viol - art. 222-23 du code pénal

Tout acte de pénétration sexuelle, de quelque nature qu'il soit, ou tout acte bucco-génital ou bucco-anal commis sur la personne d'autrui ou sur la personne de l'auteur par violence, contrainte, menace ou surprise est un viol.

Baromètre des Violences Sexistes et Sexuelles dans le milieu du baguage

L'environnement de baguage est sain quand...

- Les participant·es sont respecté·es dans leur intimité (physique et psychologique) et leur vie privée.
- Chaque personne se sent à l'aise et à sa place dans le collectif.
- Les tâches (bagueage, scribe, intendance) sont réparties équitablement entre les participant·es.
- Le travail et les contributions de chacun·e sont reconnues et valorisées.
- Chaque personne se sent bien intégrée et encouragée dans sa formation.
- Les relations qui existent dans l'environnement du baguage sont consenties.
- Chacun·e se sent en sécurité dans l'hébergement de la station de baguage.

Environnement de travail sexiste

- Je remarque une répartition genrée de certaines tâches (scribe, tâches ménagères...).
- Certaines personnes ont du mal à se faire entendre, sont moins encouragées, voire sont ignorées et leur contribution est moins valorisée.
- On affirme que le sexisme n'existe pas dans le milieu du baguage.
- J'entends des blagues sexistes, des commentaires sur la tenue vestimentaire ou le physique.
- J'entends des remarques méprisantes ou humiliantes (surnoms, moqueries).
- On répond souvent aux femmes sur un ton personnel ou intime quand elles essaient d'avoir une discussion technique.

Situation anormale, propos et comportements à connotation sexuelle non consentis

- J'entends des participant·es parler de leur vie sexuelle en détails devant tout le monde.
- J'entends souvent des propos et des blagues à connotation sexiste ou sexuelle.
- Je vois des regards appuyés sur le corps des collègues (poitrine, parties intimes, fesses, etc.).
- J'entends parler plusieurs fois des messages sexistes et à connotation sexuelle répétés et qui mettent mal à l'aise des participant·es.

Situation anormale, risque de violences sexuelles

- J'observe que des participant·es cherchent à se retrouver seul·es avec une personne, s'arrangent pour l'effleurer en passant.
- J'entends parler d'abus de position dominante ou de chantage (ex : signature du carnet en échange de situations en promiscuité ou d'actes sexuels).
- Des participant·es se montrent insistant·es pour avoir des relations intimes avec une personne.
- Une personne me dit que depuis qu'elle a refusé des avances sexuelles, on la met à l'écart.
- Une personne est menacée de diffusion de messages/photos/vidéos intimes d'elle.

Urgence : Agressions sexuelles / viols

- Des participant·es incitent à boire ou à consommer des drogues ou profitent de l'état altéré de personnes pour avoir des relations non consenties.
- Une personne a exhibé ses parties génitales ou sa poitrine en public sans consentement.
- Une personne est embrassée sans son consentement, par surprise.
- Des personnes ont touché les seins, les parties intimes, les fesses ou les cuisses d'une personne sans son consentement.
- Une personne est forcée à avoir une relation sexuelle.